



Sica Invest
Société anonyme
Boulevard de la Cambre 33
1000 Bruxelles
BCE 0810.604.650
(la « Société » ou « SICA INVEST »)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE
AU 31 JUILLET 2014



ATTESTATION

Le Conseil d'Administration de SICA INVEST, ci-après représenté par Monsieur Marco MENNELLA, administrateur délégué, atteste que, à sa connaissance, les états financiers repris en annexe, établis conformément aux normes comptables belges, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de SICA INVEST, et que le rapport de gestion repris en annexe contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de SICA INVEST, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruxelles, le 6 juillet 2015



Marco MENNELLA
Administrateur délégué



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 JUILLET 2014

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, devant avoir lieu le 31 juillet 2015, à 9h30 en l'étude de Maître Sophie MAQUET, Notaire associé à Bruxelles, à 1050 Bruxelles, avenue Louise 350/3, au siège de la Société, à 1000 Bruxelles, Boulevard de la Cambre 33, le présent rapport de gestion du Conseil d'Administration, établi conformément à la législation applicable, afférent aux comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 juillet 2014, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

A. PRESENTATION DE SICA INVEST ET DE SES ACTIVITES

SICA INVEST était une société d'investissement ayant pour objet la détention et la gestion active de participations minoritaires dans des sociétés de type « small caps ». Parmi ces sociétés « small caps » étaient au départ visées les sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le marché Alternext d'Euronext Brussels, mais également les sociétés de faible capitalisation visant une admission prochaine sur l'un de ces marchés.

Compte tenu d'une part du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés et d'autre part d'une situation financière structurellement déficitaire, SICA INVEST a décidé en 2013 de changer ses objectifs pour s'orienter vers l'acquisition de participation majoritaire dans des sociétés non cotées ayant une activité industrielle avec un historique de rentabilité.

Politique d'investissement et stratégie

Le capital initial de la Société résulte de l'apport, par un nombre limité d'investisseurs, d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles dans des sociétés admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels ou dans des sociétés non cotées visant une admission prochaine sur ce marché. La Société ne prenait en règle générale que des participations minoritaires dans les sociétés dans lesquelles elle investissait.

Compte tenu du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés, et afin de faire face aux pertes récurrentes subies depuis sa constitution, la Société a décidé d'une part de s'orienter davantage vers les valeurs non cotées et d'autre part de modifier sa politique de développement et d'investissement. En vue de cette nouvelle politique d'investissement, l'assemblée générale particulière de la Société, qui s'est réunie le 15 avril 2013, a mis fin aux mandats des anciens administrateurs de la Société et a constitué un nouveau Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ainsi constitué, s'est réuni le 6 mai 2013 pour arrêter la nouvelle politique de développement et d'investissement de la Société. Cette nouvelle politique s'oriente essentiellement autour de trois points.





- (i) A ce jour, la Société ne facturait pas de *management fees* à ses participations et tirait ses revenus de plus-values sur participations et de dividendes. Le Conseil d'Administration a décidé de modifier sa politique de facturation. Dorénavant, la Société facturera ses services aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ce qui lui permettra de financer son fonds de roulement tout en préservant la valeur de ses actifs ;
- (ii) le Conseil d'Administration entend également analyser les actuels frais et engagements financiers de la Société afin de les réduire au maximum et d'ainsi réduire ses besoins en fonds de roulement pour les années futures ; et
- (iii) le Conseil d'Administration souhaite s'écarter de la politique d'acquisition annoncée par l'ancien management, et de réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles non cotées avec un historique de rentabilité. Ces participations seront actives dans le même secteur ou dans des secteurs présentant des synergies. Par voie de conséquence, la Société entend se présenter désormais comme un holding sectoriel dont l'objectif est d'accompagner ces participations à forte potentialité.

Pour le surplus, le Conseil d'Administration n'a, à ce jour, pas encore arrêté de position par rapport à l'actuel portefeuille de participations de la Société.

Politique de dividende

Compte tenu du fait que l'ensemble des participations détenues par la Société ne font pas l'objet de distribution de dividendes, cette dernière ne se trouve pas dans la possibilité de distribuer des dividendes.

Cependant, la Société négocie avec SEDAINÉ BENELUX SA, actionnaire de V-LUX SPRL (la « Cible »), leader belge dans le domaine des luminaires étanches, en vue d'acquérir 100% des actions de la Cible. Cette opération aurait comme objectif de renforcer les fonds propres de la Société et permettrait à cette dernière de se trouver dans une position où elle pourrait facturer ses services à la Cibles et des lors couvrir ses frais et charges via son chiffre d'affaire.

De plus la Cible étant une société bénéficiaire la Société à terme de devrait faire l'objet de distribution de dividende et dans une telle éventualité la Société pourrait, elle-même, distribuer des dividendes à ses actionnaires.

B. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ

B.1 Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 juillet 2014 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Les principaux postes des comptes annuels sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

B.1.1 Compte de résultats de la Société

Les charges d'exploitation s'élèvent, au 31 juillet 2014, à 82.687 €. Elles s'élevaient à 250.296,65 € au 31 juillet 2013. 



La perte d'exploitation fait apparaître, au 31 juillet 2014, une perte de 82.687 €, contre une perte de 249.867,21 € au 31 juillet 2013.

Les produits financiers s'élèvent, au 31 juillet 2014, à 14.136 €, contre 33.294,08 € au 31 juillet 2013.

Les charges financières s'élèvent, au 31 juillet 2014, à 41.456 € contre 56.210,70 € au 31 juillet 2013

La perte courante avant éléments exceptionnels diminue à 110.006 € au 31 juillet 2014 contre une perte de 272.783,83 € au 31 juillet 2013.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 100.115 € au 31 juillet 2014 contre 57.937,14 € au 31 juillet 2013.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 186.454 € à la clôture au 31 juillet 2014 contre 1.704.970,49 € à la clôture au 31 juillet 2013.

Les comptes annuels de la Société clôturés au 31 juillet 2014 présentent un résultat de l'exercice déficitaire de 193.758 €. Il était déficitaire de 1.919.817,18 € au 31 juillet 2013.

B.1.2 Bilan de la Société

Les capitaux propres au 31 juillet 2014 diminuent à -180.643 €, contre 13.114,69 € au 31 juillet 2013.

Les immobilisations financières au 31 juillet 2014 diminuent à 456.553 €, contre 544.221,30 € pour l'exercice précédent.

B.1.3 Information sur la représentation du capital de la Société

Le capital social s'élève à 2.630.462,23 € et est représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

B.1.4 Evolution de l'actionnariat de la Société

SICA INVEST n'a pas reçu de déclaration de participation importante d'un actionnaire depuis le dernier rapport annuel.

B.2 Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

B.2.1 Faits marquants de l'exercice

B.2.1.1 Investissements à venir

Le Conseil d'Administration a continué à négocier avec l'actionnaire de la Cible. Cette acquisition est envisagée endéans le mois de juillet 2015 et concerne 100% des actions de la Cible. Le financement de cette acquisition s'effectuerait :

- D'une part par le biais d'une émission obligataire zéro coupon convertible cum warrant dont le produit financera l'acquisition de 50% du capital de la Cible.
- D'autre part l'actuel actionnaire de référence de la Cible envisage une augmentation de capital dans la Société par apport du 50% des actions restante de la Cible au capital de la Société.

Pour le surplus, le Conseil d'Administration renvoie au point B3 du présent rapport. 



B.2.1.2 Hanzevast

Dans le courant de mars 2014 la société Hanzevast a tenu une assemblée extraordinaire de tous les détenteurs de ses certificats. L'assemblée a voté le retrait de la cote des certificats Hanzevast. De plus, le management a communiqué aux détenteurs de certificats que la société a décidé de céder ses seuls deux actifs représentés par deux navires cargo. Le produit de la vente couvrira le remboursement des dettes bancaires et les frais courant. Dès lors la Société ne sera pas en mesure de rembourser aucun de ses certificats.

B.2.2 Informations relatives aux questions environnementales

La Société n'est pas confrontée à des questions environnementales.

B.2.3 Informations relatives aux questions de personnel

La Société n'a pas engagé de personnel.

B.2.4 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Risque de liquidité et de trésorerie.

Les fonds propres de la Société indiquent que sur le marché actuel, la cession de l'ensemble des participations pourrait toutefois ne pas couvrir l'ensemble des frais et engagements financiers de la Société.

De plus la plupart des titres détenus actuellement par la Société ne sont pas liquides. Soit le marché n'est pas ou peu liquide, soit il n'y a pas de marché.

Dans une telle situation financière et compte tenu de la relative illiquidité de ses participations en absence d'une large opération de refinancement et un changement structurel de *business model* la continuité de la Société ne peut être assurée.

Pour ces raisons le Conseil d'Administration à convoque une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet 2015 ou à une autre date endéans le même mois de juillet si le quorum requis pour voter sur l'ordre du jour n'est pas atteint à cette date. A cette occasion le Conseil d'administration soumettra au vote de cette Assemblée l'opération de refinancement telle que décrite au point 3 du présent rapport.

Risques liés à la composition du portefeuille de SICA INVEST

Le portefeuille initial de la Société était composé d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles ou avec warrant de sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le Marché Alternext d'Euronext Brussels ou d'Euronext Paris. Les caractéristiques de ces marchés sont qu'ils sont peu contrôlés, peu liquides, peu transparents et qu'une série d'émetteurs cotés sur ces marchés sont tombés en faillite au cours de ces dernières années.

L'actuel Conseil d'Administration de la Société attire l'attention des actionnaires quant au fait que depuis sa constitution il n'a jamais été prévu que celle-ci preste des services à ses participations et par conséquent puisse les facturer. Dans ce contexte, le financement des frais de fonctionnement de la Société provenait essentiellement de ses participations sous forme de dividendes ou de cession de participation. 



Le conseil d'administration de la Société nommé en avril 2013 a décidé, afin de contrer le risque inhérent à cette incapacité structurelle de faire face aux frais autrement que par une déperdition d'actifs, d'orienter son portefeuille sur des valeurs non cotées ainsi que sur les services offerts à ces sociétés. Cette nouvelle politique permettra à la Société de facturer des services sous forme de *management fees* à ses participations. Cela devrait permettre à la Société de couvrir ses frais de fonctionnement, voire de dégager du bénéfice.

Comme mentionnée ci avant, le Conseil d'Administration entend également réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles avec un historique de rentabilité.

B.2.5 Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière

Le Conseil d'Administration signale qu'à sa connaissance, il n'y a aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non financière qui donnerait un éclairage sur la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels sociaux et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

B.3 Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Ainsi qu'indiqué au point B.2.4 du présent rapport en absence d'une large opération de refinancement et d'un changement des objectifs et business model de la Société la gestion de celle-ci dans une optique de continuité ne peut être assurée par le Conseil d'Administration.

A cet effet le Conseil d'administration a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet 2015 ou à une autre date endéans le même mois de juillet si le quorum requis pour voter sur l'ordre du jour n'est pas atteint à cette date, soit quelque jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire à laquelle est adressé le présent rapport, afin que cette Assemblée se prononce sur le projet de refinancement envisagé et négocié par le Conseil d'Administration.

Bien que les Actionnaires auxquels est adressé le présent rapport auront eu l'occasion de prendre connaissance de l'opération de refinancement proposée par le Conseil d'Administration et de l'approuver ou refuser avant de se prononcer sur l'approbation des comptes auxquels fait référence ce rapport nous reprenons ci-après les principaux éléments de cette opération de refinancement.

Pour rappel les opérations envisagées par la Société et exposée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet 2015 ont pour objectif de réaliser la nouvelle politique d'investissement de la Société en effectuant une première transaction qui vise, d'une part à acquérir cent pour cent (100%) des actions de la société V-Lux et d'autre part à renforcer les fonds propres de la Société. En absence de ce refinancement et de l'acquisition de la Cible la pérennité de la Société ne pourrait pas être assurée.

Ce refinancement (le « Refinancement ») se réalisera au travers d'une part une augmentation du capital par apport en nature tant des obligations émises par la Société le 12 novembre 2010 (les « Obligations ») que de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de la société V-Lux (les « Actions »), correspondant à 50% de son capital social, et d'autre part grâce à l'émission et au placement d'Obligations Convertibles *cum warrant* ainsi que à l'émission de Droits de souscription.



Grace au produit du placement des Obligations Convertibles *cum warrants* la Société réalisera l'acquisition de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de VLUX, pour le prix de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) et représentant le solde des cinquante pour cent (50%) du capital social de cette dernière.

Suite à l'apport des Actions correspondant à 50% du capital de la société V-Lux et à l'acquisition du cinquante pour cent (50%) des actions V-Lux restantes, la Société détiendra cent pour cent (100%) du capital de V-Lux.

Les étapes du Refinancement

Etape 1 Apport des Obligations

La Société a pris acte du fait que suite aux pertes récurrentes ses fonds propres se détériorent et sont sur base des résultats non audités 2013/2014, négatifs. Compte tenu de sa situation financière et notamment de ses fonds propres la Société n'est plus en mesure de garantir le remboursement des cents (100) Obligations émises par la Société le 12 novembre 2010 ni le paiement des intérêts. Ces Obligations furent émises par la Société à une valeur de souscription de cinq cents euro (EUR 500) chacune – soit une émission de cinq cent mille euro (EUR 500.000) - et portaient un intérêt de huit pour cent (8%) sur une durée de cinq (5) ans.

Compte tenu de la situation financière de la Société et afin de renforcer les fonds propres de celle-ci les détenteurs des Obligations (les Obligataires) ont acceptés de faire apport en nature de leurs Obligations (l'Apport), à charge de la Société de réaliser l'augmentation de capital corrélative à cet apport. Les Obligataires ont également abandonné d'une part le prorata des intérêts courus à partir du 1^{er} Janvier 2013 et d'autre part deux cent euros (EUR 200) par Obligation de sorte que l'augmentation de capital réalisée en vue de rémunérer l'Apport sera d'une valeur de trois cent mille (EUR 300.000).

	Situation non auditée 31-07-14	apport des obligations
Augmentation		300.000,00
capital	2.630.462,23	2.930.462,23
fonds propres	- 180.642,99	319.357,01
Emission nouvelles actions		3.000.000,00
actions	818.194,00	3.818.194,00
pair comptable	3,21	0,77
valeur en action/fond propres	- 0,22	0,08

En contrepartie de l'abandon des intérêts ainsi que des deux cent euros (EUR 200) de créances par Obligation, la Société émettra cent (100) Droits de Souscription en faveur des Obligataires, au prorata des Obligations en leur possession, chaque Droits de Souscription permettant de souscrire au prix d'exercice de mille cinq cent euro (EUR 1.500) à dix mille actions (10.00) actions de la société soit zéro virgule quinze euro (EUR 0,15) par action.

Etape 2 Acquisition de 100% des actions V-lux

Etapes 2A Apport de 50% des actions V-lux



La Société poursuit l'objectif d'augmenter ses fonds propres et surtout d'évoluer vers un *business model* qui structurellement lui permette de faire face à l'ensemble de ses frais et charges et tout en lui assurant l'opportunité de poursuivre un parcours de croissance tant de la valeur de son portefeuille que de ses revenus.

Afin de poursuivre ces deux objectifs le conseil d'administration de la Société nommé en avril 2013 a négocié avec les actionnaires de V-lux ainsi que V-Lux même l'acquisition de cent pour cent 100% des actions de cette dernière avec l'intention :

- d'une part de faire évoluer la Société vers un business model typique d'une holding de participation en acquérant une première participation non cotée avec un historique de rentabilité et des projections de croissance sur son marché. Cette acquisition garantit aussi à la Société un contrat de *management* avec sa participation. Ce contrat de *management* concrétise un changement important et structurel du business model de la Société
- d'autre part d'entreprendre un programme d'acquisition de PME européenne active dans le même secteur que V-Lux afin de viser une possible consolidation sectorielle. Cette consolidation sectorielle permettrait aux diverses sociétés concernées de bénéficier d'importantes synergies. Ce projet de consolidation offre à la Société et à ses actionnaires d'importantes perspectives de croissance tant en termes de revenus que de plus-value potentielles sur l'ensemble du portefeuille de participations détenues.

Dans ce contexte et avec ces objectifs l'actionnaire de V-Lux a accepté de faire apport en nature de cinquante pour cent (50%) des actions V-Lux (l'Apport), soit 458 parts sociales, pour une valeur de cinquante millions d'euros (EUR 5.000.000) rémunéré par l'émission de cinquante millions (50.000.000) d'actions de la société sans désignation de valeur nominale - soit un prix unitaire de zéro virgule dix euro (EUR 0,10) l'action.

	Situation non auditée 31-07-14	apport des obligations	apport des actions V- Lux
Augmentation		300.000,00	5.000.000,00
capital	2.630.462,23	2.930.462,23	7.930.462,23
fonds propres	- 180.642,99	319.357,01	5.319.357,01
Emission nouvelles actions		3.000.000,00	50.000.000,00
actions	818.194,00	3.818.194,00	53.818.194,00
pair comptable	3,21	0,77	0,15
valeur en action/fond propres	- 0,22	0,08	0,10

Etapes 2B Emission d'Obligations Convertibles *cum warrants* afin de financer l'acquisition du 50% de V-Lux

Afin de finaliser l'acquisition de cent pour cent (100%) des parts sociales de V-Lux la Société émettra un emprunt obligataire d'une valeur de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) (ci-après l'« Emprunt Obligataire ») avec l'objectif de financer l'acquisition du solde de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de V-Lux pour le même montant.



L'Emprunt Obligataire sera représenté par cinq mille (5.000) obligations zéro coupon convertible *cum warrant* d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune. Le prix de souscription de ces obligations zéro coupon convertible *cum warrant* correspondra à la valeur nominale soit mille euros (EUR 1.000) par obligation

Suite à l'émission de l'Emprunt Obligataire et grâce au produit de celui-ci la Société financera l'acquisition du 50% restant de V-Lux détenant ainsi 100% de cette dernière

B.4 Circonstances susceptibles d'avoir une incidence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

Le Conseil d'Administration renvoie au point précédent.

B.5 Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

La Société n'exerce pas d'activité de recherche et de développement.

B.6 Indications relatives à l'existence de succursales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

La Société n'a pas établi de succursales.

B.7 Justification de l'application des règles comptables de continuité (art. 96, 6° C.soc.)

Suite aux lourdes réductions de valeurs, la Société a perdu la plus grande partie de sa substance.

Le bilan fait apparaître une perte reportée et le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, ce qui oblige le Conseil d'Administration, conformément à l'article 96, 6° du Code des Sociétés, à justifier l'application des règles comptables de continuité.

L'application des règles comptables de continuité se justifie en raison de la poursuite des activités de la Société, nonobstant les pertes encourues et cela pour autant que l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet ait approuvé le plan de Refinancement proposé par le Conseil d'Administration.

Les mesures suivantes soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet ont pour objectif de redresser la situation financière de la Société et surtout d'augmenter le capital de la Société de €5.300.000 de sorte que celle-ci ne sera plus dans les conditions prévues par l'art 633 du code des Sociétés. :

- Conversion de l'emprunt obligataire et des intérêts courus en capital. Suite à cette conversion, la Société n'aura plus de dettes considérables vis-à-vis de tiers ;
- Changement radical de la stratégie d'investissement visant à acquérir des participations majoritaires dans des sociétés industrielles et rentables ;
- Toutes nouvelles participations payeront à la Société une commission de gestion ;
- Maintien et renforcement du contrôle des frais au niveau de la Société, que ce soit en termes de rémunérations ou de frais généraux ;



- Augmentation du capital par apport en nature de 50% des actions de la société privée à responsabilité limitée V-LUX, dont le siège social est établi à 4480 Clermont-sous-Huy, Route de Yernée 1, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0417.798.202 et au Registre des Personnes Morales de Huy (ci-après « V-LUX ») ;
- Emission d'obligations assorties de warrants en vue de financer l'acquisition de 50% de V-LUX.

Ces différentes mesures, et notamment l'acquisition de V-LUX, permettent de redresser la situation financière de la Société, et conduisent à un redressement des fonds propres de la Société.

B.8 Information à insérer en vertu du Code des sociétés (art.96, 7° C. soc)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale (art. 523 C. Soc.) : Le Conseil d'Administration confirme qu'au cours de l'exercice social écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visées par l'article 523 du Code des sociétés. En effet, il n'a jamais été constaté, au cours d'une réunion du Conseil d'Administration, d'une situation dans laquelle un administrateur avait un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'Administration et vertu de laquelle la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés aurait dû être appliquée.

Recours au capital autorisé (art. 608 C. Soc.) : Le Conseil d'Administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a décidé d'aucune augmentation du capital de la Société dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'Administration n'a pas non plus décidé d'émettre des obligations convertibles ou des warrants au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2014.

Acquisition, cession et mise en gage d'actions propres (art. 624 et 630, § 1^{er} C. Soc.) : Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas directement ou indirectement acquis, cédé ou mis en gage ses propres actions.

B.9 Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le Conseil d'Administration confirme que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui sont pertinents pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

B.10 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Le Conseil d'Administration renvoie au point B3.

B.11 Proposition d'affectation du résultat de la Société

La perte de l'exercice clos au 31 juillet 2014 est de 193.758 €.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale ordinaire, et pour autant que l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 juillet 2015 ou toute autre date précédente le 31 juillet ait approuvé le plan de Refinancement, d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 juillet 2014 de la manière suivante :

Perte à reporter : 2.811.105 €



B.12 Emoluments perçus par le commissaire en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux

Le commissaire de la Société n'a pas perçu au cours de l'exercice écoulé des émoluments liés à des missions particulières accomplies au sein de la Société en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux.

B.13 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition (art. 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)

Les statuts de la Société contiennent certaines dispositions qui peuvent empêcher des transactions impliquant un changement de contrôle et ayant une influence sur le cours des actions de la Société, en l'occurrence la faculté donnée au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé en cas d'offre publique d'acquisition.

B.14 Administrateurs et commissaire de la Société

Le Conseil d'Administration est composé de la manière suivante :

- Monsieur Marco MENNELLA
- Monsieur Jean TURPEL
- Monsieur Daniel MOUSON

Monsieur Jean TURPEL est président du Conseil d'Administration de la Société et Monsieur Marco MENNELLA est délégué à la gestion journalière de la Société depuis leur nomination au cours de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 7 juin 2013. Monsieur Jean TURPEL, Monsieur Marco MENNELLA et Monsieur Daniel MOUSON ont été nommés administrateurs de la Société pour une durée de 6 ans renouvelable par l'assemblée générale particulière du 15 avril 2013.

L'assemblée générale de la Société du 15 mai 2009 a nommé en qualité de commissaire de la Société, Monsieur Geert VAN GOOLEN, ayant ses bureaux à 1851 Grimbergen (Humbeek), Kerkstraat 152, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Son mandat est rémunéré huit mille euros (8.739 EUR) HTVA par an et il a été renouvelé pour une durée de 3 ans lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société du 18 décembre 2012.

B.15 Tableau de chiffres-clés

Chiffre d'affaires	0
Résultat d'exploitation	- 82.687
Résultat net	- 193.758
Capitaux propres	- 180.643
Total du bilan	497.743

B.16 Variation du Portefeuille entre le 31 juillet 2014 et le 8 janvier 2015

au 31/07/2014 Emetteur	Titre	cours	nombre	valeur	% du portefeuille
EMD	action	2,10	77.957	163.709,70	34,53%
Team Marketing	action	0,97	250.452	242.938,44	51,24%
U&I Learning	action	1,99	33.920	67.500,80	14,24%
total				474.148,94	100%
au 05/2015 Emetteur	Titre	cours	nombre	valeur	% du portefeuille
EMD	action	1,72	77.957	134.086,04	58,13%
Team Marketing	action	0,2	250.452	50.090,40	21,72%
U&I Learning	action	1,37	33.920	46.470,40	20,15%
total				230.646,84	100%
<i>variation e % par rapport au 31/07/2014</i>				- 243.502,10	49%



Le Conseil d'Administration
 Marco Mennella
 Le 8 janvier 2015



ETATS FINANCIERS CONTROLES

40				1	EUR	
NAT	Date du dépôt	N°	P	U	D	C 1 1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION *Sica Invest*

Forme *Société anonyme*

Adresse *Bld de la Cambre* N° *33* Bte

Code postal *1000* Commune *Bruxelles*

Pays *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) Tribunal de Commerce de *Bruxelles, francophone*

Adresse Internet *

Numéro d'entreprise **BE 0810.604.650**

DATE *26 / 07 / 2012* du dépôt de l'acte constitutif DU du document le plus récemment publiant la date de publication des actes constitutifs et modifications des statuts

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du */ /*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 08 / 2013* au *31 / 07 / 2014*

Exercice précédent du *01 / 08 / 2012* au *31 / 07 / 2013*

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas comparables à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- | | |
|---|---|
| <i>Jean Turpel</i>
<i>Bld de la Cambre 33, 1000 Bruxelles, Belgique</i> | <i>Administrateur</i>
<i>15/04/2013 - 29/11/2019</i> |
| <i>Marco Mennella</i>
<i>Robert Jones 19, 1180 Uccle, Belgique</i> | <i>Administrateur délégué</i>
<i>15/04/2013 - 29/11/2019</i> |
| <i>Daniel Mouson</i>
<i>Souveraine 95, 1050 Ixelles, Belgique</i> | <i>Administrateur</i>
<i>15/04/2013 - 29/11/2019</i> |
| <i>Geert Van Goolen</i>
<i>(Reviser d'entreprises)</i>
<i>Kerkstraat 152, 1851 Humbeek, Belgique</i>
<i>N° de membre: 1396</i> | <i>Commissaire</i>
<i>18/12/2012 - 27/11/2015</i> |

Documents joints aux présents comptes annuels *Rapport des commissaires*

Nombre totale pages déposées *29* Numéros des sections du document normalement non déposées parce que sans objet *5.1, 5.2.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.4, 5.3.6, 5.5.2, 5.8, 5.12, 5.13, 5.15, 5.16, 5.17.2, 6, 8*

Marco Mennella
Administrateur-délégué

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative
** Bénéficiaire mentionné

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par l'Etat en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels 2011/ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas un commissaire.

Dans l'affidavit, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous les nom, prénoms, profession et domicile du numéro de membre auprès de son statut et la nature de la mission.

- A La tenue des comptes de l'entreprise**;
- B L'établissement des comptes annuels*;
- C La vérification des comptes annuels et/ou
- D Le redressement des comptes annuels.

Seules les missions visées sous A ou sous B ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables fiscaux agréés, peuvent être mentionnés ci-dessous les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable fiscale agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscaux agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Bénéficiaire de la mission
 ** Mention facultative

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	457.254,40	546.125,64
Frais d'établissement	5.1	20
Immobilisations incorporelles	5.2	21	701,60	1.904,34
Immobilisations corporelles	5.3	22/27
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	456.552,80	544.221,30
Entreprises liées	5.14	280/1	1,00	1,00
Participations		280	1,00	1,00
Créances		281
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	456.551,80	544.220,30
Actions et parts		284	456.551,80	542.890,30
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.330,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	40.488,48	110.504,09
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	8.101,94	8.097,36
Créances commerciales		40
Autres créances		41	8.101,94	8.097,36
	5.5.1/			
Placements de trésorerie	5.6	50/53	1.835,20	1.835,20
Actions propres		50
Autres placements		51/53	1.835,20	1.835,20
Valeurs disponibles		54/58	30.551,34	100.571,53
Comptes de régularisation	5.6	490/1
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	497.742,88	656.629,73

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES(+)/(-)		10/15	-180.642,99	13.114,69
Capital	5.7	10	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital souscrit		100	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13
Réserve légale		130
Réserves indisponibles		131
Pour actions propres		1310
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-2.811.105,22	-2.617.347,54
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Autres risques et charges	5.8	163/5
Impôts différés		168
DETTES		17/49	678.385,87	643.515,04
Dettes à plus d'un an	5.9	17	566.666,72	526.666,72
Dettes financières		170/4	566.666,72	526.666,72
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171	500.000,00	500.000,00
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174	66.666,72	26.666,72
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48	101.219,15	106.599,62
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42
Dettes financières		43	39.928,00	39.928,00
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439	39.928,00	39.928,00
Dettes commerciales		44	60.311,94	64.362,41
Fournisseurs		440/4	60.311,94	64.362,41
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9
Autres dettes		47/48	979,21	2.309,21
Comptes de régularisation	5.9	492/3	10.500,00	10.248,70
TOTAL DU PASSIF		10/49	497.742,88	656.629,73

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	428,44
Chiffre d'affaires	5.10	70
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	5.10	74	428,44
Coût des ventes et des prestations(+)/(-)		60/64	82.686,57	250.295,65
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609
Services et biens divers		61	80.398,50	248.018,31
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.202,74	1.002,28
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	1.085,33	1.275,06
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-82.686,57	-249.867,21
Produits financiers		75	14.135,70	33.294,08
Produits des immobilisations financières		750	14.117,38
Produits des actifs circulants		751	18,32	33.086,59
Autres produits financiers	5.11	752/9	207,49
Charges financières(+)/(-)	5.11	65	41.455,61	56.210,70
Charges des dettes		650	40.000,00	45.949,69
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651	5.032,34
Autres charges financières(+)/(-)		652/9	1.455,61	5.228,67
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts(+)/(-)		9902	-110.006,48	-272.783,83

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	102.702,60	57.937,14
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	100.115,30	50.190,85
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	7.746,29
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	2.587,30
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66	186.453,80	1.704.970,49
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	67.635,40
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	186.453,80	1.523.661,69
Provisions pour risques et charges exceptionnelles: dotations (utilisations)(+)/(-)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	113.673,40
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-193.757,68	-1.919.817,18
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	67/77
Impôts		670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-193.757,68	-1.919.817,18
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-193.757,68	-1.919.817,18

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-2.811.105,22	-2.617.347,54
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-193.757,68	-1.919.817,18
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-2.617.347,54	-697.530,36
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792
Affectations aux capitaux propres	691/2
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920
aux autres réserves	6921
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-2.811.105,22	-2.617.347,54
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/6
Rémunération du capital	694
Administrateurs ou gérants	695
Autres allocataires	696

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.013,70
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	6.013,70	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.109,36
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	1.202,74	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	5.312,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	701,60	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.201,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	4.201,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.201,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	4.201,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.551,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	6.551,77	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.551,77
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.551,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	23.901,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	23.901,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.000,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	4.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	19.900,00
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	19.900,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	1,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.365.744,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	2.365.744,79	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.365.744,79
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	2.365.744,79	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change(+)/(-)	8622	
Autres(+)/(-)	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.731.710,40
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.731.710,40	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.188.820,10
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	186.453,80	
Reprises	8483	100.115,30	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.275.158,60	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	456.551,80	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.330,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	1.330,00	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-dessous, les entreprises dans lesquelles les entreprises détiennent une participation (compréhension dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ou les autres entreprises dans lesquelles les entreprises détiennent des droits sociaux (compréhension dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>Cryovisc</i> BE 0820.368.293 Société anonyme Av Blucher 63, 1180 Uccle, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	13.904	15,06	0,0	31/12/2012	EUR	-7.170,00	-5.665.094,00
<i>Emd Music (chiffres consolidés)</i> BE 0428.918.855 Société anonyme Bld Général Wahis 16a, 1030 Schaerbeek, Belgique Actions sans désignation de valeur nominale	77.957	2,05	0,0	31/12/2013	EUR	9.140.000,00	753.000,00
<i>Team International Marketing (chiffres consolidés)</i> BE 0455.660.171 Société anonyme Middenhutlaan 1, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	250.452	4,85	0,0	31/12/2013	EUR	87.000,00	-2.899.000,00
<i>U & I Learning</i> BE 0460.563.918 Société anonyme Molenaarsstraat 111, 9000 Gent, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	33.920	1,95	0,0	31/12/2013	EUR	5.567.587,00	-938.301,00
<i>Photonike</i> BE 0808.462.831 Société anonyme Drève du Caporal 9c, 1180 Uccle, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	91.255	3,0	0,0	31/12/2011	EUR	1.890.343,00	-16.453,00
<i>Synaptix</i> BE 0847.154.052 Galiléilaan 18, 2845 Niel, Belgique Actions sans désignation de valeur nominale	127.157	7,9	0,0		EUR	0,00	0,00

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Montant non appelé	8682
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	1.835,20	1.835,20

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	2.630.462,23
(100)	2.630.462,23	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	2.630.462,23	818.194
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Codes	Exercice
8761

Nombre de voix qui y sont attachées

8762
------	-------

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

8771
------	-------

Nombre de parts détenues par les filiales

8781
------	-------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	566.666,72
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	500.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853	66.666,72
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	566.666,72

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.085,33	1.275,06
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125
Subsides en intérêts	9126
Ventilation des autres produits financiers	
.....	
.....	
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	5.032,34
Reprises	6511
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
.....	
.....	
.....	

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

.....
.....
.....

Ventilation des autres charges exceptionnelles

.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	1,00	1,00
Participations	(280)	1,00	1,00
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire à 20% l'an.

Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique ne comprend pas de frais de recherche et développement.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %		
			Principal		Frais accessoires
			Min	Max	Min - Max
1. Frais d'établissement	L	NR	20%		20%
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20%		20%
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux	Néant				
4. Installations, machines et outillage	Néant				
5. Matériel roulant.	Néant				
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR	20%-33,33%		20%-33,33%
7. Autres immobilisations corporelles	Néant				

Immobilisations financières :

Actions :

Les participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse du dernier jour de l'exercice si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les titres non cotés ceux-ci sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition sauf si après analyse le conseil d'administration estime, contenu de la situation financière et des perspectives, qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur. Le critère principale retenu par le conseil d'administration dans le cadre des titres non cotés est la continuité des activités.

Obligations :

Les titres à revenu fixe n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse le plus récent par rapport à la date de clôture si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les obligations non cotées le conseil d'administration a arrêté les mêmes règles que pour les titres non cotés

L'ensemble des valeurs repris sous cette rubrique est libellé en euro.

Placements de trésorerie :

Les règles d'évaluation sont identique aux immobilisations financières et ce poste est composé uniquement de valeurs libellées en euro.

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements composant le bilan sont uniquement en euro.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2014

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

En date du 8 janvier 2015, le Conseil d'Administration de la Société a arrêté les présents états financiers de la Société. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires, devant avoir lieu le 2 février 2015, à 15 heures au siège de la Société, à 1000 Bruxelles, Boulevard de la Cambre 33

Les états financiers sont établis conformément aux Belgian GAAP.

Ils ne comprennent que des éléments en euros. Il n'y a aucune créance ou dette en devises.

NOTE 2 – FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur nette après déduction des amortissements.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charge sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxe boursière, diminuée des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 juillet 2013. Les frais d'acquisition sont portés directement en charge.

Les actions non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais, lesquels sont directement portés en charge sauf si, après analyse, le Conseil d'Administration estime qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur compte tenu de la situation financière et des perspectives de l'émetteur.



Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charge.

Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'Administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charge.

NOTE 6 – PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.

NOTE 7 – VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

NOTE 8 – COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les intérêts courus sur les placements à terme sont comptabilisés au prorata en comptes de produits et en comptes de régularisation de l'actif.

NOTE 9 – COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les prorata de charges non encore reçues ont été provisionnés via les comptes de régularisation du passif.

NOTE 10 – COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS

Néant

NOTE 11 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les réductions de valeur non réalisées sont comptabilisées en charges financières.



RAPPORT DU COMMISSAIRE



IRE n°. 1.396

Geert Van Goolen

Réviseur d'Entreprises

Kerkstraat 152
1851 Grimbergen

TVA: BE 779.071.039

Rapport du commissaire, relatif à l'exercice 01/08/2013-31/07/2014
présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la S.A.
SICA INVEST

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation des comptes annuels, avec réserves et paragraphe explicatif

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice 01/08/2013 – 31/07/2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 497.743 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € -193.758.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société la plupart des explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31/07/2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, avec les réserves suivantes : les répercussions potentielles sur les provisions et le résultat d'un manque relatif de contrôle interne. Etant donné que nous ne disposons pas de comptes intermédiaires et la longue durée entre la clôture et l'assemblée, nous émettons nos réserves pour les évolutions post bilantaires.

Le portefeuille au 31/07/2014 contient des effets cotés sur le marché libre. Nous soulignons le manque de liquidité et donc le manque relatif de réaliser les actions, valorisées au cours du marché libre. A la date de la signature de ce rapport, il y a des moins values potentielles de -243KE sur les effets.

Sans pour autant modifier le contenu de notre rapport, le rapport de gestion motive la continuité de la société avec des mesures de restructuration comme présenté dans le point 4 du rapport spécial du Conseil d'Administration. Il s'agit d'une augmentation du capital par apport en nature de l'emprunt obligataire et des intérêts courus et d'une augmentation du capital par apport en nature de 50% des actions de la SPRL V-LUX.

Il s'agit aussi d'une émission d'obligations en vue de financer l'acquisition de 50% des actions V-LUX et la contribution des participations dans le financement de la société. Ces opérations projetées seront proposées à l'assemblée générale des obligataires et à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. La société tombe dans l'application des articles 633 et 634 du Code des sociétés, l'assemblée générale doit se prononcer sur la continuité. La réalisation des propositions de restructuration est nécessaire pour la poursuite des activités.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Certaines participations sont valorisées au cours de bourse du Marché Libre au moment de la clôture des comptes annuels. Nous attirons l'attention sur le caractère spécifique du marché en question, un manque relatif de volume, de liquidité, et d'information sur l'évolution financière des participations.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et des remarques formulées ci-dessus, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Grimbergen, le 30/06/2015



Van Goolen Geert
Commissaire